le chemin intercolonial, chemin qui ouvrirait une ligne de communication non interrompue depuis Sarnia jusqu'à Halifax, reliant ainsi tous les coins de la confédération!!... Trois choses sont nécessaires, indispensables à la prospérité d'un grand empire : l'élément personnel, l'élément territorial et l'élément maritime. Nous avons en Canada l'élément rersonnel, nous avons l'élément territorial, mais l'élément maritime nous manque, et l'union des provinces nous le donnera. (Ecouter! écouter!) Quant à nous Canadiens-Français, catholiques, qu'avons-nous à craindre dans la confédération? notre langue, nos droits et nos priviléges nous sont conservés! Regardez le royaume-uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, n'y a-t il pas dans cet empire trois nations distinctes, et plusieurs religions? Ces trois nations ont lutté l'une à côté de l'autre, et sur terre et sur mer, pendant des siècles, contre les ennemis de leurs pays? Que de glorieuses victoires! que de hauts faits d'armes! l'accord le plus parfait règne entr'elles. En Angleterre, les Juifs sont ils persécutés, privés de leurs droits et priviléges? Les catholiques-romains le sont-ils? N'y a-t-il pas au sein de la capitale de l'Angleterre un prince de l'église romaine, le cardinal Wise-MAN? et, M. le PRÉSIDENT, qui le croirait, le dernier recensement nous démontre qu'il y a, à Londres, cent mille catholiques romains de plus qu'à Rome même,--Rome le siège du catholicisme, c' plus de juifs qu'en Judée ou en Palestine! (Ecoutez! écoutez!) Et, cependant, tous ces gens jouissent de leurs droits et priviléges et adorent leur "Créateur" selon la tradition de leurs pères, sans être inquiétés, ni molestés par qui que ce soit. (Applaudissements.) Maintenant, j'arrive au plan de confédération en luimême. Je n'entrerai pas dans tous les détails du plan, quatre des membres du gouvernement nous en ont donné des explications si olaires et si lucides qu'il serait inutile d'en reparler en ce moment. Il y a, indubitablement, certains détails qui peuvent laisser à désirer: il y a certains dispositifs que je serais tenté de repousser, si je ne savais pas qu'il fallait envisager la question au point de vue des cinq provinces, et non pas sous un point de vue sectionnaire. Je comprends que " la conférence" a regardé ce plan comme un compromis, un traité dans lequel les cinq provinces étaient parties contractantes - que beaucoup de concessions mutuelles sont devenues nécessaires, pour faire

taire les intérêts individuels, les intérêts de localité,-qu'il a fallu y introduire un grand esprit de conciliation, un ferme désir de faire de grandes concessions de part et d'autre, sans quoi la négociation manquait complétement, et tout l'édifice s'écroulait; -de plus, je suis convaincu que les ministres du Canada ont fait tout en leur pouvoir pour promouvoir et sauvegarder nos intérets généraux et locaux-que leur seul et unique désir était de faire de nous tous, un peuple grand et fort—que l'idée dont ils étaient imbus, était "qu'une union fédérale" sous la protection de l'Angleterre serait pour le Canada une planche de salut dans la crise actuelle, ainsi que pour les meilleurs intérêts et la prospérité de toute les provinces-que cette union assurerait la continuation de nos lois et de nos institutions, de notre liberté et de nos rapports avec la mère-patrie, facilitant, en même temps, le développement de notre prospérité nationale, sociale, commerciale et politique. Si nous ne l'adoptons pas in toto: si nous nous mêlons d'y faire des changements radicaux, les autres parties contractantes, justement indignées, le rejetteront en entier, prétendant que nous n'avions pas le droit de nous départir, sans leur consentement, à elles, des bases du traité, -ou bieu si, voulant faire comme nous, les provinces maritimes y sont des changements de leur côté, tout le plan se trouvera tellement défiguré qu'il ne rencontrera qu'une désapprobation universelle: tous les travaux de la conférence seront inutiles et perdus.-Puis si, dans l'intervalle, les provinces maritimes revenaient à leur ancien projet d'union entr'elles, et ne voulaient plus entendre parler de nous, nous aurions, comme des insensés, laissé passer l'occasion. Il ne nous resterait plus que l'annexion aux états voisins : idée que j'abhorre... mais qui, au fond, est peutêtre le désir des adversaires quand même de la mesure actuelle. (Ecoutez !) Comme sujet britannique ce qui me plast dans le projet, c'est que nous aurons pour chef de l'exécutif le souverain de la Grande-Bretague. L'élément monarchique dominera dans la constitution, et, par ce moyen, nous éviterons une faiblesse inhérente à celle des états voisins... Car là, le Président, n'est que l'heureux chef d'un parti politique—il ne peut jamais être regardé comme le père de son peupleson règne n'est que temporaire-c'est un espèce de despote pendant quatre ans, avec un pouvoir sans bornes et un patronage immense-ses faveurs ne tombent que sur ceux